

Table des matières

Introduction.....	2
Présentation.....	2
AES vacances.....	3
L'équipe éducative	3
Rôle de l'équipe éducative	3
Les activités.....	4
Organisation de l'équipe	6
Colloque :.....	6
Entretien de suivi des apprentis :.....	6
Entretiens annuels d'évaluation :.....	6
Collaboration entre les membres de l'équipe éducative :.....	7
Formation continue :.....	7
Santé au travail :.....	8
Procédure d'introduction d'un nouveau collaborateur ou une nouvelle collaboratrice :.....	8
Intégration.....	9
Organisation quotidienne :.....	10
Le matin.....	10
Durant l'école, matin et après-midi.....	10
A midi.....	10
Le goûter.....	11
Les devoirs / jeux libres	11
Départ des enfants.....	12
Activités hors du site.....	12
Les règles de vie	12
Collaboration avec les parents.....	13
Collaboration avec le réseau	14
Hygiène.....	14
Premiers soins, urgences et traitements.....	14
Autres documents.....	15
Mise à jour de la documentation :.....	15

Introduction

L'accueil extrascolaire est un lieu de vie sociale et sécurisant. Il a pour but d'aider et soutenir les familles de Villargiroud, Villarsiviriaux, Orsonnens et Chavannes-sous-Orsonnens en assurant, en dehors des heures scolaire, la prise en charge des enfants de la 1H à la 8H. L'AES est une continuité dans les apprentissages relatifs au développement de l'enfant, son objectif est de favoriser leur épanouissement ainsi que leur autonomie en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

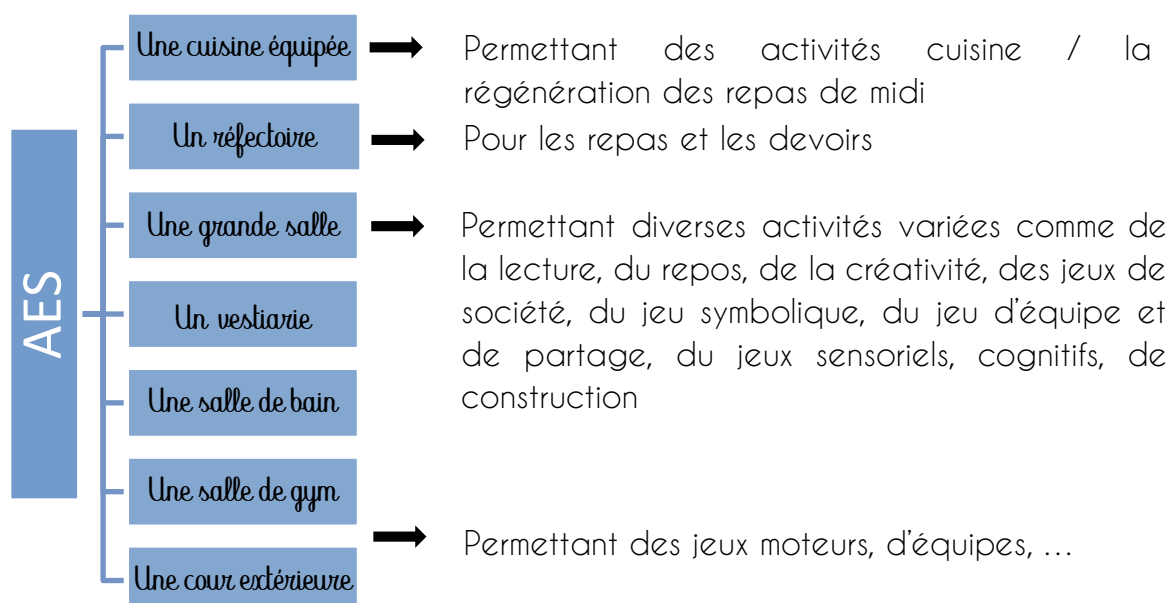
L'AES peut accueillir jusqu'à 32 enfants scolarisés à Villorsonnens, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 sauf le lundi de 7h50 à 11h30 puisque tous les enfants sont à l'école. Pendant les vacances scolaire un système d'ouverture est mis en place.

Ce concept socio-éducatif est un fil conducteur, une ligne directrice qui permet d'élaborer la façon d'agir et de réfléchir au sens du travail des accompagnants. C'est un projet en devenir, passible de changement.

Présentation

L'accueil est situé dans le village d'Orsonnens, au premier étage de la salle polyvalente, dans le même bâtiment que la salle de gym situé à côté de l'école. L'accueil propose des espaces qui favorisent les interactions et répondent selon l'âge, à leurs divers besoin et intérêts.

L'AES est composé comme suit :



AES vacances

Un système de garde pour les vacances des enfants de Villorsonnens est mis en place en collaboration avec deux autres accueils : Châtonnayes, Torny et Villaz.

En alternance, les trois accueils ouvriront leurs portes durant les vacances scolaires afin d'assurer aux parents un moyen de garde durant celles-ci.

De plus amples informations se trouvent sur le site internet de la commune. C'est une prestation indépendante de l'inscription qui est faite en début d'année. C'est pour cette raison que la commune rend attentif les parents à bien suivre les délais avant chaque vacance, afin de pouvoir assurer ce moyen de garde.

Durant ces semaines spéciales, le programme sera varié, diverses activités ludiques seront imaginées afin que les enfants qui passent leur journée à l'accueil ait du plaisir tout au long de celle-ci. Dans le cas où une sortie à l'extérieur du cercle de l'accueil est prévue, les parents seront prévenus en amont.

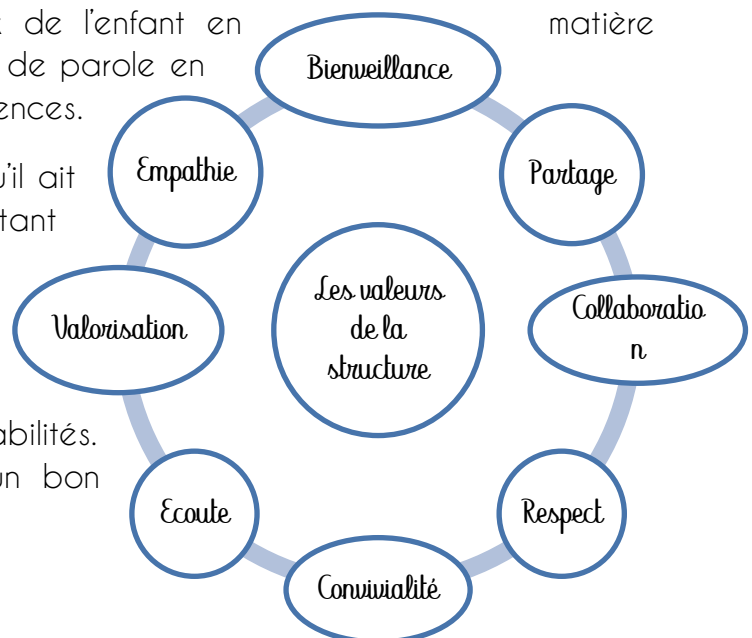
L'équipe éducative

L'équipe éducative est composée d'une responsable, de plusieurs personnes diplômées (ASE, intervenant), d'auxiliaires et d'une personne en formation. La Commune de Villorsonnens, elle, supervise l'équipe éducative de l'AES.

Rôle de l'équipe éducative

Le personnel de l'accueil assure le bon déroulement quotidien de la prise en charge des enfants dans un climat respectueux, harmonieux, sécurisant et bienveillant. Il leur permet de se réaliser, en encourageant les échanges, une communication saine, l'entraide et une tolérance les uns envers les autres. L'équipe éducative reste attentive aux besoins fondamentaux de l'enfant en matière d'assistance, de sécurité, d'écoute et de parole en respectant leur rythme et leurs compétences.

Afin de valoriser chaque enfant et qu'il ait une bonne estime de lui, il est important pour l'équipe de leur permettre d'évoluer dans un environnement adapté à toutes les tranches d'âges afin de pouvoir stimuler leur autonomie et leur sens des responsabilités. Elle reste à disposition et assure un bon déroulement des actions.



Elle donne la possibilité aux enfants de s'épanouir dans différentes activités selon leur envie du jour en leur mettant à disposition divers types de jeux : livres, peluches, coin de repos, matériel de bricolage et de dessin, jeux de société, puzzle, coins symboliques, babyfoot, salle de gym etc.

Les activités

Dans le tableau ci-dessous, les différents types de jeux sont présentés ainsi que leurs bienfaits.

Type de jeux	Composition	Les bienfaits
Coin repos	<ul style="list-style-type: none"> o Cabane qui se ferme avec des rideaux o Matelas o Un étage à environ 80cm du sol o Bibliothèque avec des livres pour tous les âges o Un hamac à peluches 	<p>Avoir un coin au calme où il peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se recentrer • Retrouver son équilibre émotionnel • Se reposer • Assouvir un besoin de solitude • Se plonger dans ses lectures, ce qui favorise ses apprentissages cognitifs (mémoire, concentration, connaissances, expression orale et écrite)
Table de dessin et Bricolage	<ul style="list-style-type: none"> o Matériel de récupération : carton o Matériel de peinture o Matériel de bureau : règles, ciseaux, colle, compas, ... o Feutres et crayons o Feuilles 	<p>Développe</p> <ul style="list-style-type: none"> • La créativité et l'imagination • La motricité fine (apprend à manipuler du matériel varié) • Confiance en soi (fierté de l'accomplissement, peut faire ses propres choix) <p>Permet une sociabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage d'idées • Entraide
Babyfoot Billard	<ul style="list-style-type: none"> o 2 babyfoots o 1 billard 	<p>Développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La coordination • Le réflexe • La gestion des émotions • Le Respect de l'autre (fair play) <p>Permet la collaboration et les échanges</p>
Jeux de table pour tous les âges	<ul style="list-style-type: none"> o Carte o Jeux de plateau o Puzzle 	<p>Développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le sens de l'observation • La concentration • L'attention • La mémoire • L'esprit de logique

		<ul style="list-style-type: none"> • L'esprit de fair play
Jeux symbolique	<ul style="list-style-type: none"> o Poupées o Barbies o Petite voiture o Marionnettes o Cuisinières o Figurine, Playmobil 	<p>Développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'autonomie • La confiance en soi • La capacité à prendre des initiatives • L'imagination • La perception de son propre corps dans son environnement • La socialisation (favorise les échanges) <p>Permet la mise en pratique de ses propres apprentissages</p>
Jeux de construction	<ul style="list-style-type: none"> o Lego o Duplo o Train en bois 	<p>Développe les capacités aussi bien manuelles, intellectuelles que spatial :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intelligence • La coordination • L'attention • La concentration • L'imagination • La créativité • L'estime de soi <p>Permet de comprendre certaines lois de la physique (gravité, équilibre...)</p>
Salle de gym	<ul style="list-style-type: none"> o Ballons, raquettes, cordes, tapis, ... 	<p>Répond au besoin de mouvement</p> <p>Développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ses muscles • Son équilibre • Sa coordination • Son esprit d'équipe • Son fair play • Son estime de soi • Sa créativité <p>Permet de se dépenser</p>
Extérieur	<ul style="list-style-type: none"> o Cours de l'école o Balade o Forêt 	<p>Développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'imagination • La créativité • Les connaissances de son environnement <p>Permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se dépenser, se muscler et faire de l'exercice ... • Rester en bonne santé • Booster leurs défenses immunitaires

Organisation de l'équipe

Colloque :

Une réunion mensuelle est organisée toutes les 4 à 6 semaines par la responsable de l'AES pour toute l'équipe éducative afin d'échanger, d'améliorer l'accompagnement quotidien de l'enfant et d'organiser le fonctionnement de la structure d'accueil. Cette réunion est divisée en trois parties :

Tout d'abord le/la responsable transmet les diverses informations importantes au reste du personnel. Il s'agit là d'éléments informatifs.

Ensuite, l'équipe parle ensemble des points qui sollicite un échange entre les membres du personnel et qui demande de la réflexion afin de prendre une décision finale commune. Par exemples c'est à ce moment-là qu'elle partage leurs idées concernant l'environnement de la structure et qu'elle discute des nouvelles choses à mettre en place.

La troisième partie est consacrée aux enfants. En particulier s'il y a des observations spécifiques concernant un (ou plusieurs) enfant(s) ou s'il y a quelque chose à savoir d'important par rapport à l'un d'eux. C'est à ce moment-là que le personnel partage ses méthodes d'accompagnement face à telle ou telle situation rencontrée et c'est ensemble qu'elle met en place une approche coordonnée qui paraît être la meilleur pour l'équipe et l'enfant en question.

Entretien de suivi des apprentis :

La personne en formation (PF) ainsi que le/la formateur/trice en entreprise (FEE) travaillent ensemble une à deux fois par semaine minimum afin de pouvoir assurer le bon suivi de l'apprenti.

Il n'y a pas de moments consacrés à un entretien entre le/la FEE et la PF cependant les moments d'échanges se font de façon régulière.

Le/la FEE assure :

- o Des moments d'observation de la PF lors des activités, des échanges avec les enfants
- o Des moments de discussion avec la PF par rapport à ses observations
- o Un suivi de la formation en se référant aux cours que la PF reçoit ainsi qu'au plan de formation que l'on retrouve sur le site « Savoir, Social »

Entretiens annuels d'évaluation :

Le/la responsable est en contact régulier par mail ou téléphone avec le bureau communal ainsi que le conseil. Lorsqu'il est nécessaire une rencontre est organisée avec la personne de contact du bureau communal. La conseillère communale en

charge de l'AES fait un entretien de suivi de tous les employés de l'AES, au minimum une fois par année.

Même si le/la responsable est disponible pour son équipe tout au long de l'année, il/elle organise de manière officielle, deux fois par année, des entretiens individuels avec chaque membre du personnel éducatif.

Le but de l'entretien est de s'assurer du bon fonctionnement au sein de l'équipe en faisant un bilan en milieu d'année et en fin d'année. Chacun peut transmettre ses besoins, peut parler de comment il se sent par rapport à sa place dans l'équipe, peut faire part de ses éventuels souhaits etc.

Collaboration entre les membres de l'équipe éducative :

Le personnel se doit d'être respectueux les uns envers les autres. Chacun a sa place et apporte quelque chose à l'équipe. Tout le monde fait partie intégrante de celle-ci et peut apporter ses idées, ses souhaits etc. Alors que les échanges lors des colloques et des entretiens permettent de favoriser la collaboration entre les différents acteurs de l'AES, une répartition des tâches en début d'année est nécessaire pour garantir le bon déroulement du quotidien de la structure. Il est également important qu'il y ait un suivi de ces dernières en notant la date de leur réalisation sur les documents prévu à cet effet. Il permet lors d'une absence par exemple, qu'une autre personne prenne le relai sur la réalisation de ses tâches.

Un horaire est réalisé par le/la responsable afin d'assurer (selon les normes du SEJ) que le personnel soit en quantité suffisante selon le nombre d'enfants présents. Ce qui signifie que chaque membre du personnel est nécessaire au bon déroulement de la journée. Si quelqu'un devait s'absenter pour cause de maladie par exemple, il est remplacé par du personnel au même titre. Pour autant que cela est possible, c'est le/la responsable qui s'occupe d'organiser le remplacement de la personne absente.

Formation continue :

Toutes les formations obligatoires sont suivies et intégralement remboursée par la commune (inscription, heures et trajets). Pour toutes les autres formations, la commune a mis au budget 250.- par personne diplômée et par année pour la formation continue. Avant l'inscription, le/la responsable communique au conseil pourquoi ce cours est important pour le travail de la personne qui va suivre le cours et c'est le conseil qui approuve ou non la formation.

Si c'est approuvé et que ça ne dépasse pas le budget, alors les personnes formées peuvent s'inscrire et aller suivre le cours. Les heures et les trajets sont remboursés. Au-delà des 250.- prévu, le personnel peut toujours aller au cours qui l'intéresse mais il doit le payer lui et sans que ce soit sur son horaire de travail.

Santé au travail :

A l'accueil tous les meubles sont prévus pour les adultes. Pour s'asseoir il y a des tabourets à hauteur réglable et des chaises sur lequel s'appuyer le dos. Des tables sont également à disposition pour pouvoir faire différentes activités comme du dessin, du bricolage et des jeux de société.

A la salle de gym, chaque personne responsable a le choix de sortir le matériel dans lequel il est à l'aise. Il peut donc dire que les gros tapis ne sont pas sortis, par exemple, si ça lui demande de se mettre dans une position qui n'est pas idéal pour elle.

La cour extérieure ainsi que les environs permettent plusieurs possibilités de jeux et d'activité afin de permettre à tous de prendre l'air et de s'aérer.

Il n'y a pas de coin du personnel, mais l'accueil est divisé en deux salles avec une porte qui les sépare et qui permet d'avoir un coin tranquille si besoin.

Chacun a le droit à une pause selon son horaire de travail. Le temps de pause défini par l'Etat de Fribourg est de :

- o Dès 5h30 de travail - 15 minutes
- o Dès 7h00 de travail - 30 minutes
- o Dès 9h00 de travail - 1 heure

Procédure d'introduction d'un nouveau collaborateur ou une nouvelle collaboratrice :

Personnel fixe :

Un CV ainsi qu'une lettre de motivation sont exigés dans un premier temps. Il est intéressant de prendre en compte également les autres annexes qui pourraient être un plus pour la candidature. Le conseil communal et le/la responsable de l'AES prévoient des entretiens d'embauches avec les personnes sélectionnées afin de choisir au mieux son nouveau collaborateur ou sa nouvelle collaboratrice. L'entretien se fait à l'AES afin de pouvoir faire visiter l'AES au candidat.

Remplaçant :

Les remplaçants sont des personnes connues de la structure qui s'inscrivent sur une liste de remplacement. Le/la responsable de l'AES prend contact au préalable avec la personne intéressée à figurer sur cette liste, afin d'avoir les informations nécessaires sur la formation et les disponibilités de la personnes et fournir toutes les informations au sujet de l'AES qui seront utiles pour le ou la remplaçant.e. Un document a été créé afin que le/la responsable puisse s'y référer lors du premier contact. Le/la remplaçante doit fournir un CV ainsi qu'une copie de son papier de formation.

Au début de la prise de contact, une rencontre d'une heure environ est organisée, afin que le/la responsable explique comment fonctionne l'AES et lui montre ses locaux. Un document avec toutes les choses à savoir est, à la fin de l'entretien, donné à la nouvelle personne remplaçante, afin qu'elle puisse le lire tranquillement à la maison et le signer comme quoi toutes les informations importantes écrites sur le document lui ont bien été transmises.

Un moment d'essai (de préférence pendant un repas), peut-être proposé afin qu'une partie des enfants puissent rencontrer cette nouvelle personne et que le/la futur/e remplaçante puisse découvrir en temps réel le quotidien de la structure.

Les remplaçants sont payés à l'heure par la commune.

Intégration

Le personnel souhaite que chacun se sente bien comme il est. Pour les enfants à besoin spécifiques les méthodes sont adaptées en fonction de sa particularité.

L'équipe éducative encourage les enfants à parler entre eux, ce qui permet à ces derniers d'exprimer ce qu'ils ressentent et comment ils ont vécu telle ou telle situation. Pour les enfants avec des besoins spécifiques, ces moments d'échanges peuvent être un instant opportun pour eux, afin de parler de leur problématique. Les autres enfants sont à l'écoute et ils se montrent compréhensifs. Ces discussions sont animées par un adulte qui en assure le bon déroulement et laisse un moment de parole à chacun.

Lorsque les enfants peuvent mettre du sens, ils comprennent pourquoi l'adulte peut avoir d'autres exigences ou attentes d'un enfant qui a des besoins spécifiques.

Il est important que les enfants trouvent leur place en participant au quotidien de l'accueil :

- Durant l'année, différents projets sont mis en place durant lesquels, les enfants ont une participation active.
- Il y a une boîte à idée où les enfants peuvent écrire leurs souhaits, leurs envies.
- Les adultes responsabilisent les enfants en laissant suffisamment de place à l'autonomie.

Organisation quotidienne :

Le matin

Les enfants sont pris en charge par une personne diplômée de l'accueil dès 6h30. Plusieurs tranches horaires sont proposées aux parents afin de leur permettre un horaire le plus approprié à leurs besoins familiaux.

Jusqu'à 7h30 l'accueil propose aux enfants un petit déjeuner composé de fruits et de tartines. Les différents coins leur permettent ensuite de commencer leur journée selon le rythme qui leur convient.

Durant l'école, matin et après-midi

Durant les heures d'école, les enfants de la 1H à la 4H qui n'ont pas l'école sont accueillis par l'accueil de 7h50 à 11h30 le matin et de 13h30 à 15h10 l'après-midi. Les activités peuvent varier selon les envies des enfants présents et le personnel pour créer des moments privilégiés. Ils réalisent ainsi des échanges de qualités qui favorisent la construction de l'identité des enfants, grâce notamment à des activités plus dirigées, comme de la cuisine, bricolage, sortie etc.

À midi

L'accueil de midi est un moment clé de l'accompagnement. C'est durant cette période, que les enfants sont le plus nombreux. Une ou deux personnes de l'équipe éducatives se chargent d'aller chercher les enfants à la sortie de l'école pour assurer la transition entre les deux bâtiments.

Le repas de midi est confectionné par le Réseau Santé Glâne, le menu est composé de légumes chauds ou de salade, de viande ou de poisson, d'un féculent et d'un dessert. Une assiette végétarienne ou sans porc peut être commandée selon le régime alimentaire de l'enfant. Le repas arrive froid et chaque aliment est régénéré au steamer ou au four, ou est maintenu en frigo le temps d'être servi. Le personnel suit un protocole de remise en température afin de respecter la chaîne du froid des produits alimentaires. Il est important que les aliments conservent leurs qualités nutritionnelles et organoleptiques et qu'ils soient sains. Les enfants ont la possibilité de se resservir à leur faim. Le personnel encourage les enfants à goûter de tout, il les rend attentif au gaspillage mais ils ne sont pas obligés de terminer leur assiette. Pour le dessert ils ont toujours la possibilité de manger des fruits, à volonté, par contre lorsqu'il s'agit d'un mets sucré comme par exemple une tranche de cake, seul un service est autorisé. Les enfants font preuve d'autonomie. Ils remplissent eux-mêmes leur verre d'eau. Le sirop reste très occasionnel, mais il arrive que l'équipe leur propose un seul verre (pas plus). Ils peuvent se servir à manger seuls et c'est eux qui débarrassent leurs affaires avant de sortir de table.

L'accueil se veut convivial afin de permettre aux enfants de vivre une réelle pause dans leur journée. Avant le repas l'équipe éducative prend un moment pour

transmettre les informations importantes, pour discuter de nouveaux projets, pour souhaiter un bon anniversaire à l'enfant qui le fête, par exemple. Des règles sont toutefois instaurées afin que l'ambiance soit agréable. Le service se fait, table après table, les enfants discutent mais ne crient pas, ils attendent qu'on appelle leur table pour se resservir, pour débarrasser ou venir chercher leur dessert. Il s'agit d'un moment d'échange et de partage entre eux et aussi avec les adultes, qui mangent avec eux. Le rythme de chacun est respecté et ils ont le temps qu'ils souhaitent pour manger.

L'équipe éducative met en place des mesures préventives en lien avec l'hygiène en les habituant aux gestes quotidiens simples. Les enfants doivent se laver les mains avant et après le repas, ainsi qu'après être allé aux toilettes. Ils se brossent les dents après manger.

Après le dîner les enfants ont du temps libre. Dans un premier temps, il y a un moment de jeux dans la salle principale de manière à ce que chacun puisse avoir sa période de transition. Ensuite pour les enfants qui le désirent, ils peuvent descendre à la salle de gym ou aller à l'extérieur selon la météo, là où le lieu est plus propice à des jeux de mouvements. Du matériel peut être sorti selon leurs envies pour autant que l'activité soit sécurisée pour toutes les personnes présentes dans la salle. Un adulte est toujours avec eux pour les accompagner et les surveiller dans ce qu'ils font.

Le goûter

Le personnel de l'accueil est sensible à la prévention de la santé des enfants. Le goûter commence vers 15h20 avec un choix de fruits variés et la plupart du temps de saison puisqu'ils sont généralement commandés au P'tit marché chez Benoit Girardin, un maraîcher de la région. Les enfants reçoivent ensuite un quatre-heure comme par exemple : galettes de riz, bircher, yaourt, Blé vita, fromage, pain etc. Dans le cas où l'enfant n'aime pas le goûter choisi par l'adulte, il aura le choix de prendre autre chose.

Les devoirs / jeux libres

Après le goûter les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs dans un lieu calme et propice à la concentration et à la réflexion. Le personnel supervise la réalisation des devoirs mais n'est pas garant de la qualité.

S'ils n'ont pas de devoir les enfants choisissent une activité dans la salle principale, en fonction de leur âge, leurs compétences et leurs envies.

À l'école une attention particulière est demandée aux enfants, il est alors important qu'à l'accueil ils puissent répondre à leur besoin de mouvements. Il est fréquent que la salle de gym soit utilisée et aussi l'extérieur qui reste un bel espace pour changer d'air. La cour de l'école est un endroit sécurisé pour les enfants. Son infrastructure peut être employée comme le but de foot, la boule (appareillage de cordes

d'araignée) ou encore le grand espace qui permet des jeux de mouvements et d'équipes. Nous avons aussi des craies et d'autres petits jeux d'extérieur.

Départ des enfants

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de 16h00 de manière à ce qu'il ait le temps de terminer leur goûter, jusqu'à 18h30. Comme c'est l'occasion pour les parents et l'équipe d'avoir un moment d'échanges sur le déroulement de la journée et de pouvoir répondre à d'éventuelles questions il est nécessaire de venir à 18h25 au plus tard. La collaboration entre les deux parties sont primordiales pour le bien-être des enfants. Certaines informations peuvent aider la personne à charge de l'enfant à comprendre tel ou tel comportement ou à avoir un accompagnement adéquat à la situation par exemples.

Activités hors du site

Des activités se déroulant hors du site de l'accueil extrascolaire peuvent être envisagées uniquement si le nombre d'enfants le permet du point organisationnel et sécuritaire. La forêt à côté de l'école permet de varier les sorties en se retrouvant dans un autre cadre que celui de l'école.

Pour toutes sorties en dehors du village, les parents sont prévenus en amont.

Les règles de vie

Une Charte est conçue par l'équipe éducative et est distribué à chaque famille.

En début de chaque année scolaire, un moment de partage est mis en place avec les enfants afin que les règles de vie de l'accueil soient comprises et appliquées par chacun d'entre eux. A ce moment-là les enfants peuvent aussi amener leurs idées par rapport au règlement que nous instaurons.

Le personnel est là pour s'assurer que le cadre et les limites posés soient respectés ainsi que les règles de vie définies dès le début d'année par les enfants et l'équipe éducative.

L'équipe rappelle régulièrement les règles de manière à ce qu'elles ne soient pas oubliées. Il se peut qu'elle prenne un, ou plusieurs enfants à part pour discuter d'une situation précise. De cette façon, un échange se crée, une compréhension de l'un envers l'autre peut s'établir et une situation conflictuelle par exemple, peut être désamorcée.

L'équipe met beaucoup d'importance sur l'écoute de chacun. Que ce soit entre les pairs mais aussi les adultes envers les enfants. Elle prend le temps avec chacun de comprendre la situation précise quelle qu'elle soit et le dialogue est primordial pour pouvoir interpréter ce que l'enfant ressent face à cette dernière.

Le partage et le respect d'autrui, du matériel et de son environnement, la politesse envers les autres (dire bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît, ...), la sécurité sont des valeurs qui raisonnent au sein de l'accueil, quel que soit l'âge.

Pour les enfants dont le comportement difficile devrait se répéter, la responsable de l'accueil prendra contact avec les parents afin de clarifier la situation.

Collaboration avec les parents

Il est essentiel pour l'accueil extrascolaire d'avoir un contact régulier avec les familles. Il est nécessaire que les parents partagent avec l'équipe éducative, les informations susceptibles de favoriser l'accompagnement des enfants. Il est rassurant pour l'enfant de sentir que le lien entre sa famille et la structure est bon et que l'équipe soit au courant des éléments importants de sa vie.

La période d'adaptation est importante pour l'enfant c'est pourquoi l'AES compte sur une collaboration étroite avec les familles afin de rassurer l'enfant dans ce nouvel environnement. Le/la responsable de l'accueil planifie volontiers un moment de visite pour les familles afin que l'enfant se familiarise avec le lieu et rencontre le personnel éducatif avant son premier jour à l'AES.

Tout au long de l'année, le personnel se montre disponible par mail ou par téléphone pour toutes demandes particulières que ce soit au niveau des jours de présences de l'enfant, d'éventuels souhaits ou alors d'insatisfactions. L'équipe éducative apprécie également les échanges avec les parents, le matin lorsque les enfants arrivent à l'accueil ou le soir lorsqu'ils repartent, afin qu'il y ait un bon suivi de l'enfant.

Dans le même objectif, l'accueil organise chaque année des portes ouvertes et invite les parents et les enfants à y participer.

Comme il n'est pas rare que le personnel et les parents n'ont pas ou peu de contact, l'équipe éducative met en place durant l'année, différents moments qui permet cette rencontre. Ces événements peuvent être organisés avec ou sans les enfants. Le contenu peut être plutôt formel ou plus ludique, tout dépend de l'objectif.

Les parents ont également la possibilité de contacter le bureau communal pour toutes questions concernant la facturation ou les inscriptions. Ils peuvent également joindre la conseillère communale pour toutes autres questions qui ne peuvent être résolues via les autres contacts.

Il est important que les parents aient pris connaissance des différents documents comme le concept socio-éducatif et le règlement de l'institution car ce sont eux qui sont les guides de pilotage de la structure : que ce soit le conseil communal, la commune ou le personnel éducatif, tout le monde s'y réfère afin d'avoir une ligne de

conduite égale pour tous. Ces documents sont envoyés lors de l'inscription de l'enfant et peuvent être retrouvés sur le site internet.

Collaboration avec le réseau

Selon les besoins, le personnel de l'accueil et les professeurs de l'école discutent ensemble des différentes méthodes éducatives et d'accompagnement qui sont mises en place pour l'enfant. De cette façon le suivi entre l'accueil et l'école est le même et l'enfant peut mettre du sens à ce que les adultes lui demandent. Pour certains, c'est une sécurité.

A la demande d'un parent, d'un professeur, d'un autre partenaire en relation avec l'enfant ou à celle de l'accueil, il se peut qu'un réseau soit organisé. Cela consiste à se réunir avec un but commun : avoir une cohérence de prise en charge envers l'enfant afin qu'il puisse se construire et s'épanouir au quotidien.

Les compétences comportementales, relationnelles et sociales de l'enfant sont évoquées. Des pistes d'accompagnement sont échangés afin de permettre à l'enfant d'évoluer dans un contexte rassurant lui permettant d'évoluer et de s'épanouir personnellement.

Hygiène

L'accueil extrascolaire suit les mesures d'hygiène imposées dans les structures d'accueil de la petite enfance par le Service du médecin cantonal, la Fédération fribourgeoise des crèches et garderies et le Service de l'enfance et de la jeunesse des milieux d'accueil. Vous pouvez trouver le document détaillé sur la page internet de la commune de Villorsonnens. Ce document parle autant de l'hygiène lors des soins (repas, changes, brossage des dents etc) que de l'hygiène de vie. Il détaille la façon d'entretenir les ustensiles et équipements, les locaux, la cuisine mais aussi de comment conserver et manipuler les aliments.

Premiers soins, urgences et traitements

L'équipe éducative reste prudente et anticipe les dangers autant que possible. La présence d'un adulte est systématiquement appliquée. Cependant il n'est pas exclu qu'un enfant se blesse.

En cas de blessures légères, l'équipe éducative est autorisée à utiliser divers pansements, désinfectant et poche de glace. Dans le cas où un traitement supplémentaire serait nécessaire, les parents sont contactés.

En cas d'urgence, l'équipe se concentre d'abord sur le bien-être de l'enfant en appliquant la procédure vue lors des cours samaritains et informe, dans un deuxième temps, les parents.

Si un enfant doit suivre un traitement médical régulier ou de courte durée, pour un cas précis, alors les parents stipulent leur demande directement à l'équipe éducative et lui remettent le médicament avec la posologie et la fiche de traitement signée par leur soin. Cette fiche est à télécharger sur le site de la commune ou peut être demandée au personnel de l'accueil présent.

La détection de situation de maltraitance fait partie de notre travail de professionnels. En cas de soupçons, de doutes, nous pouvons profiter d'une action socio-éducative de la part du SEJ. Dans ce cas, l'art. 20. « Principes de protection » de la loi sur l'enfance et la jeunesse, est applicable.

Art. 20 Principes de protection (loi sur l'enfance et la jeunesse)

1. Lorsque la santé et le développement physique, psychique, moral ou social d'enfants ou de jeunes sont menacés, les mesures nécessaires de protection doivent être prises dans les plus brefs délais, si possible en collaboration avec les parents.

2. Ces mesures, qui doivent être appliquées le plus précocement possible, visent à prévenir, atténuer, éliminer le danger qui menace ces enfants ou ces jeunes.

Autres documents

Le **concept** (mentionné ci-dessus) entre en vigueur dans le fonctionnement de la structure.

Les familles sont invitées à également prendre connaissance des documents suivants : *(ils se trouvent sur le site internet de la commune de Villorsonnens)*

- o Le **règlement d'application** de l'accueil extrascolaire est appliqué pour chaque inscription et règle les questions administratives relatives à l'AES.
- o Les **mesures d'hygiène** dans les structures d'accueil de la petite enfance
- o Le document à remplir en cas de **traitement médical** particulier
- o Le protocole en **cas d'urgence** à l'AES de Villorsonnens

Mise à jour de la documentation :

Chaque document est revu régulièrement. Au minimum :

Concept socio-éducatif : tous les 5 ans

Concept d'Urgence : tous les 2 ans

Concept d'hygiène : tous les ans

Fiche observation : tous les ans

Répartition des tâches : tous les ans

Contrôle des températures : tous les ans

Liste des remplaçants : tous les ans

Liste des numéros des parents :	tous les ans
Autorisations photo :	tous les ans
Autorisations pharmacie :	A la première inscription
Horaire :	toutes les semaines si nécessaire